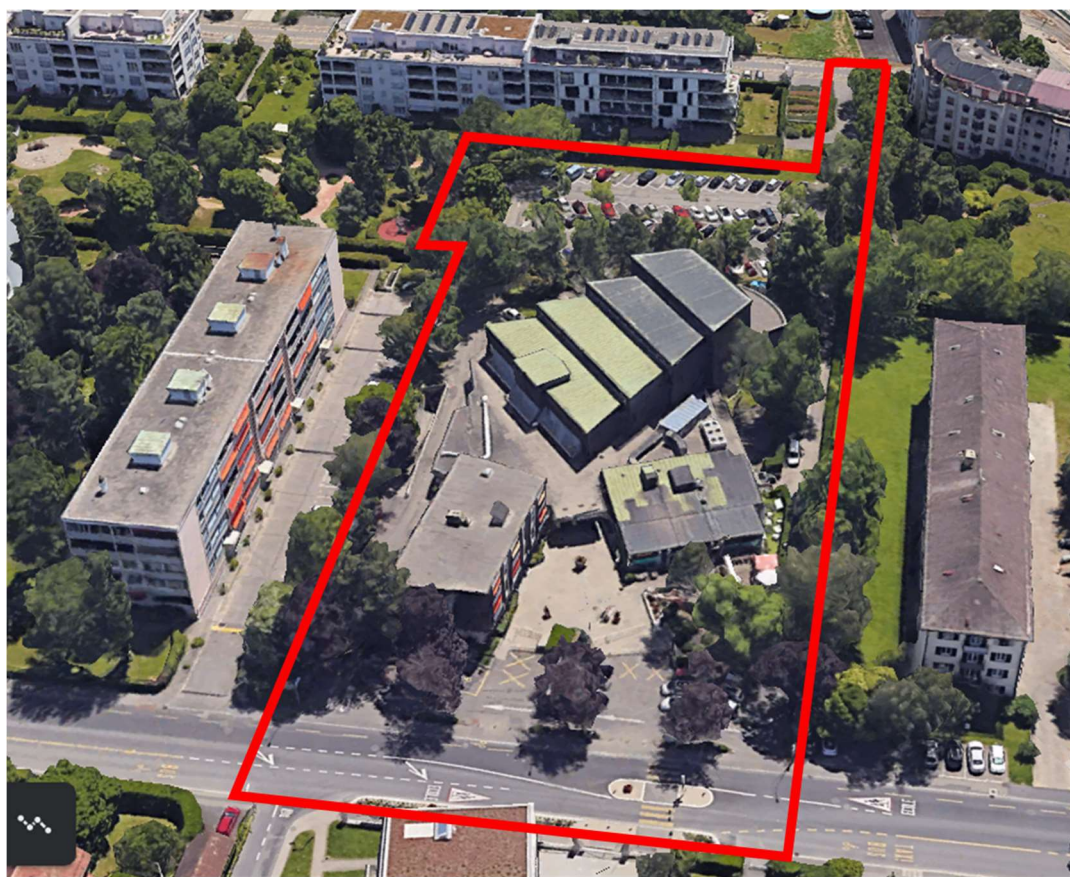




Thônex

Exposé des motifs

Demande d'un crédit d'étude de CHF 305'000.- pour le réaménagement du périmètre autour de la Salle des fêtes



1. Introduction

La Salle des fêtes a été construite à la fin des années 1960 et l'inauguration a eu lieu en septembre 1970 (**annexe 6**).

Voilà plus d'un demi-siècle que ce bâtiment et son parking sont en service et ont marqué l'histoire culturelle de Thônex. Globalement, les équipements et espaces extérieurs de cette Salle qui n'ont jamais été renouvelés, sont manifestement en fin de vie et ne répondent plus aux exigences actuelles en termes de fonctionnement, de confort et de sécurité.

Des études antérieures ont conclu à l'abandon de la réalisation d'un parking souterrain à cet endroit pour des raisons économiques.

En outre, le projet de réaménagement du parking incluant une nouvelle sortie routière par le chemin Etienne-Chennaz, a été rejeté par la commission « mobilité » du Conseil municipal en 2020.

Dès lors, il est nécessaire de pérenniser les espaces extérieurs de la Salle des fêtes en renouvelant les équipements obsolètes et défectueux tout en saisissant cette opportunité pour réaménager le parvis de manière à redynamiser l'espace d'accueil de ce bâtiment historique et améliorer les accès et sécurité des usagers.

La présente demande de crédit a pour ambition de financer plusieurs études de réaménagement urbanistique du périmètre autour de la Salle des fêtes incluant le parvis comme pièce maîtresse du projet. Il s'agit également de financer des études parallèles pour le renouvellement des équipements en fin de vie.

2. Etat des lieux et objectifs

Dans son intégralité, les équipements existants sont en très mauvais état et nécessitent un renouvellement selon la liste mentionnée ci-après.

Le pseudo « concours » d'urbanisme proposé vise à redéfinir la « porte d'entrée » de la Salle des fêtes en imaginant un remodelage global du parvis. Cette démarche offre la possibilité d'élargir les réflexions pour voir surgir une proposition qui valorise le potentiel de cet espace d'accueil tout en cherchant à créer une nouvelle identité de ce lieu culturel et de son restaurant pour renforcer le rayonnement de Thônex.

La sortie actuelle du parking qui est très étroite avec des gabarits routiers hors normes présente une insécurité et inconfort pour les piétons et vélos qui partagent la chaussée avec le trafic automobile. L'étude permettra de proposer un élargissement de cette voie afin de sécuriser les circulations et offrir par la même occasion une liaison de mobilité douce entre la douane de Moillesulaz et l'avenue Tronchet via le chemin Etienne-Chennaz (**annexe 2**).

La réfection nécessaire de l'infrastructure du parking offre l'opportunité de remplacer les arbres existants qui dépérissent - dont une dizaine a déjà dû être abattue - par

des nouveaux sujets bénéficiant d'excellentes conditions de développement. Ce réaménagement permettra également de créer des cases de recharge pour les véhicules électriques.

L'étude vise aussi à apporter une revalorisation paysagère de l'ensemble du périmètre.

2.1 Equipements à remplacer

- L'enrobé nécessite une réfection générale sur l'ensemble du périmètre (nids de poules, flaques d'eau, affaissements de chaussée...);
- Le renouvellement de l'éclairage public doit être finalisé (**annexe 4**);
- La signalisation verticale doit être renouvelée et mise aux normes;
- L'espace d'accueil de la Salle des fêtes est en mauvais état :
 - Pavés qui se déforment sur le parvis ainsi que sur la terrasse du restaurant;
 - Flaques d'eau qui apparaissent sur les places de stationnement situées devant l'auberge en raison de la présence de racines;
- Les arbres qui dépérissent dans le parking doivent être remplacés en créant des fosses adaptées selon les normes en vigueur (**annexe 5**);
- Les canalisations du parking arrière qui sont obstruées par des racines doivent être reconstruites (**annexe 1**);
- Certains raccordements des collecteurs doivent être modifiés pour séparer les eaux d'évacuation du bâtiment de la Salle des fêtes (procédure de mise en séparatif imposée par la législation).

3. Traversée de l'Avenue Tronchet entre la Salle des fêtes et l'école Marcelly

L'étude urbanistique inclut une réflexion sur le traitement de la traversée de l'Avenue Tronchet entre le parvis de la Salle des fêtes, l'école de Marcelly, le guichet communal ainsi que les autres équipements publics situés à proximité de part et d'autre de cette route qui forment une centralité vivante.

Il s'agit de repenser à un passage qualitatif et sécurisant pour définir un aménagement permettant de concilier les différents échanges en adéquation avec une nouvelle fonctionnalité routière sans trafic de transit et une vitesse modérée.

4. Liaisons de mobilité douce (annexe 4)

4.1 Liaison de mobilité douce entre Moillesulaz et l'avenue Tronchet

L'un des enjeux majeurs du projet consiste à réaliser une liaison de mobilité douce entre Moillesulaz et l'avenue Tronchet.

Dans cette perspective, il est prévu d'élargir la voie de sortie actuelle du parking en créant une emprise sur les terrasses des immeubles 8, 10 et 12 avenue Tronchet, permettant d'intégrer un trottoir et un contre-sens cyclable. Les propriétaires de ces parcelles (3940, 3941, 4146) ont d'ores et déjà donné un préavis favorable (**annexe 2**).

Pour garantir la continuité de cette liaison, il est également prévu de récupérer les espaces des terrasses des immeubles de la rue de Genève 135-137 (parcelles 5242, 5243, 5244) qui empiètent sur le domaine communal (parcelle 6717) (**annexe 3**).

4.2 Connexion entre le Parc Jean-Marie-Gignoux et la Liaison de mobilité douce « Moillesulaz-Tronchet »

Afin de compléter le maillage de mobilité douce, il est également opportun de relier le Parc Jean-Marie-Gignoux avec la liaison « Moillesulaz – Tronchet » citée au point précédent, en créant un cheminement sécurisé.

5. Concept énergétique du bâtiment

Cette demande de crédit comporte également un budget afin d'évaluer l'opportunité d'isoler l'enveloppe du bâtiment et améliorer ainsi les économies d'énergie.

6. Descriptifs des coûts

			CHF - TTC
Etudes d'avant-projet (4 urbanistes)	4 x	30'000.00	120'000.00
Organisation et suivi des études (AMO urbaniste)			17'328.00
Consultation publique (AMO urbaniste)			7'841.00
Architecte (isolation du bâtiment)			20'000.00
Géomètre (relevé topographique, ...)			6'000.00
Ingénieur civil - mise en séparatif (phases 31-41)			13'571.00
Ingénieur civil (fiches cahier des charges, DG, sondages,...)			8'815.00
Ingénieur civil (phase 31 - avant-projet récapitulatif)			42'483.00
Prospections - inspections vidéos			10'000.00
Architecte paysagiste			20'000.00
Confection d'une maquette			5'000.00
Conseils juridiques (emprises parcellaires)			6'000.00
Divers et imprévus (10%)			27'703.80
TOTAL			304'741.80

Montant du crédit arrondi CHF - TTC : 305'000.-
--

Service technique / 08.03.2023

Annexe 1

Conséquences des racines dans les canalisations du parking

Danger : gel en hiver



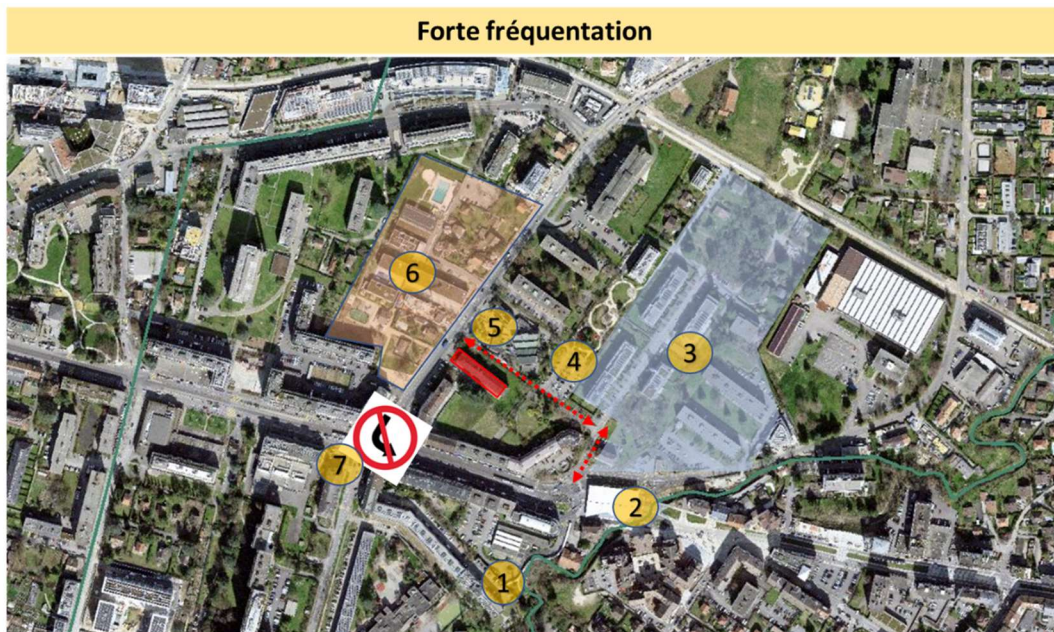
1-1-7A, 00:01:17, 4.81m
Inspection abandonnée / , la caméra ne passe pas



2-1-6A, 00:00:59, 17.80m
Grosse racine isolée de 11 h. à 1 h.

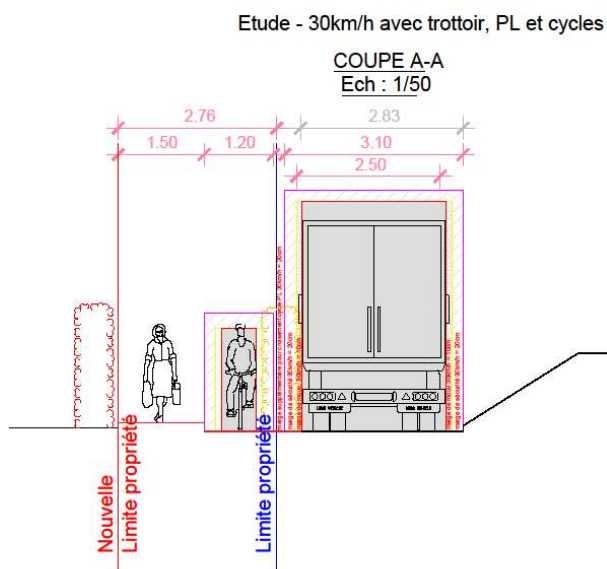
Annexe 2

Liaison de mobilité douce entre Moillesulaz et l'av. Tronchet



- | | |
|------------------------------------|---|
| 1. P+R de Moillesulaz : 450 places | 6. Quartier d'activités : école, piscine, crèche, conservatoire de musique, parc public |
| 2. Arrêt du tramway | parc de jeux, centre administratif communal, restaurant |
| 3. Quartiers d'habitations | |
| 4. Parking + Parc public | |
| 5. Salle de concerts et restaurant | 7. Mouvement interdit au carrefour |

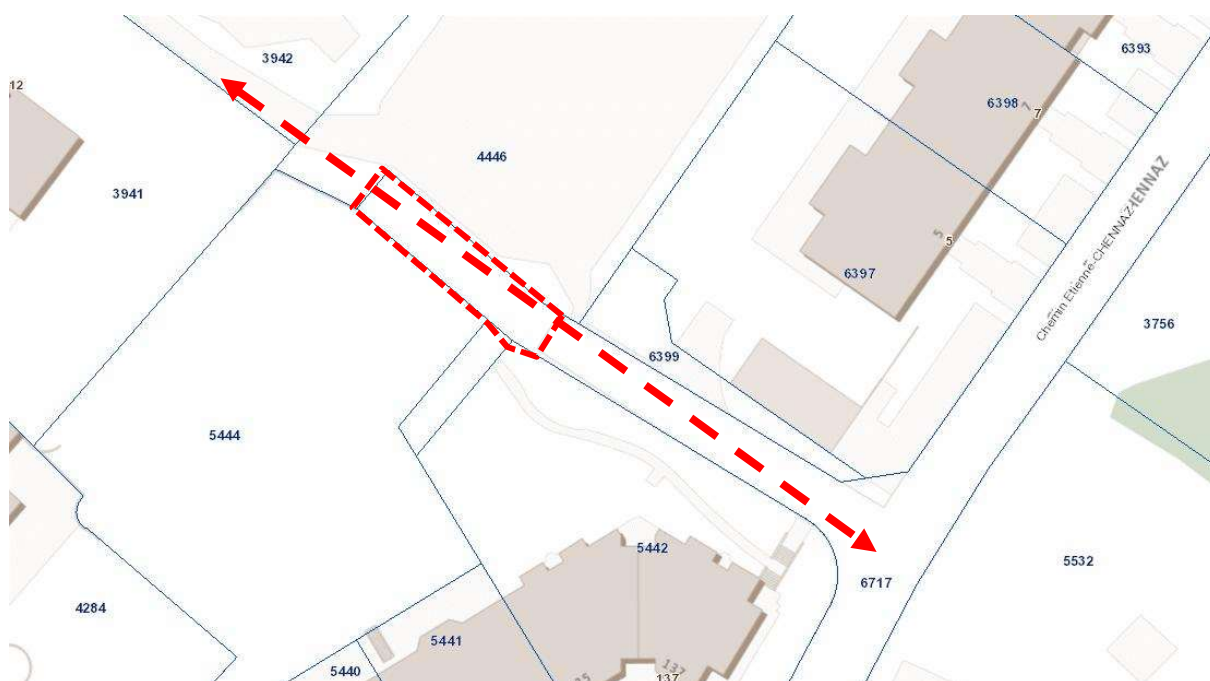
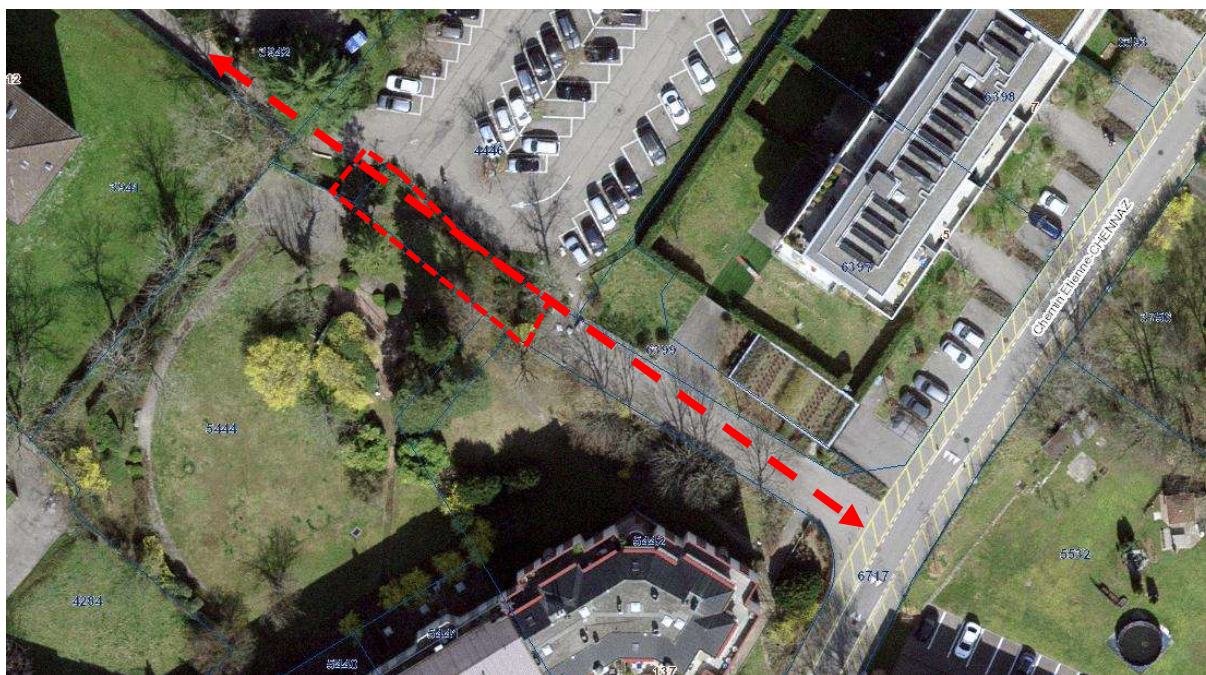
Etude de faisabilité réalisée



Annexe 3

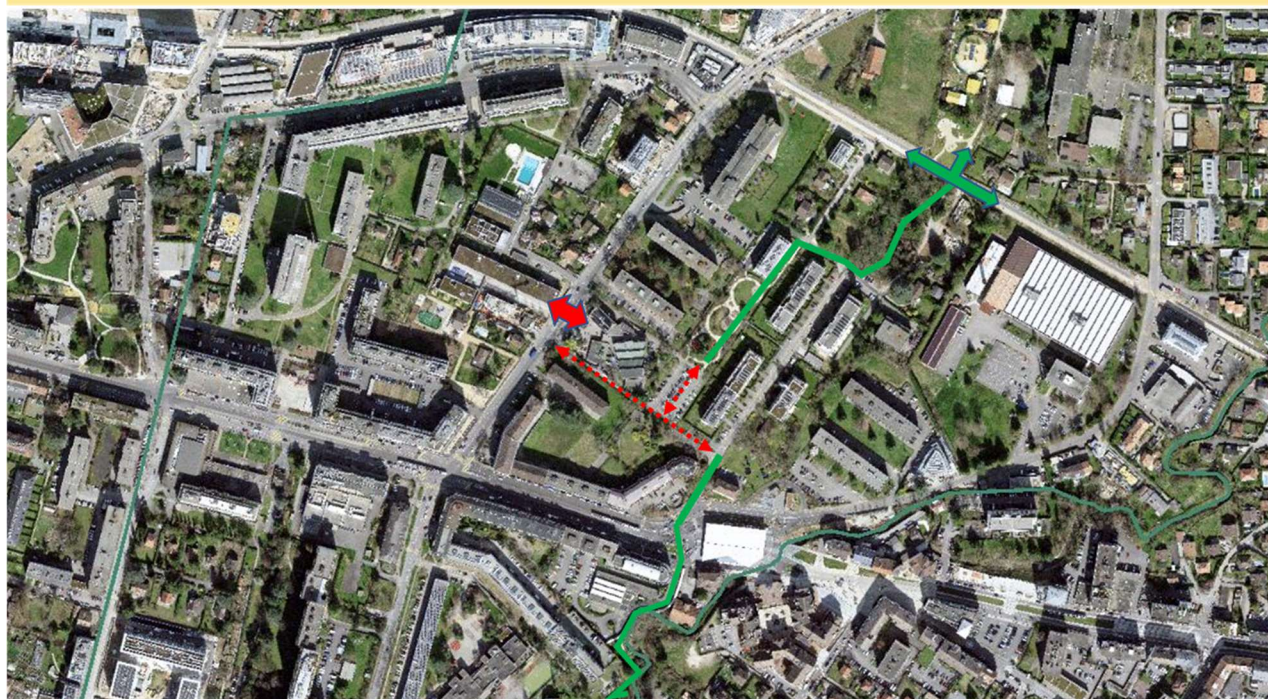
Liaison de mobilité douce entre Moillesulaz et l'av. Tronchet

Récupération les espaces des terrasses des immeubles de la rue de Genève 135-137 (parcelles 5242,5243,5244) qui empiètent sur le domaine communal (parcelle 6717)



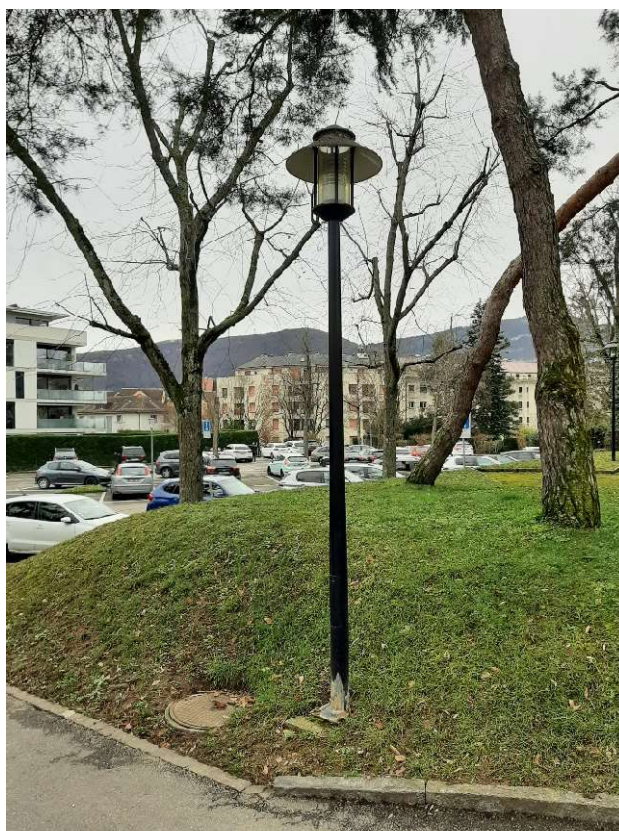
Annexe 4

Réseau de mobilité douce



Annexe 5

Arbres qui dépérissent et candélabres obsolètes



Annexe 6

Entrée de la Salle des fêtes ~ 1970 et 2023



~ 1970



2023